

Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 15 avril 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

48 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD (arrivée à l'OJ n° 4), Hubert BARBIEUX (arrivé à l'OJ n° 6/1), Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n° 2), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD (arrivé à l'OJ n° 6/1), Didier IDES, Annick IENZER, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT (partie à l'OJ n° 6/6), Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Monique MILLEREAUX (arrivée à l'OJ n° 4), Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Alain COMMARET a donné pouvoir à Christian PERDU, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Christian GUYOT a donné pouvoir à Alain GARNIER, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Éric JODELET a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Nathalie MILLET a donné pouvoir à Aurélie FARCY, Franck MOINARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER et Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

1 Conseiller titulaire arrivé en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX (jusqu'à l'OJ n° 5).

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Françoise LAURENT a donné pouvoir à Léa COIGNOT (à partir de l'OJ n° 6/7).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT, Arnaud GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

4 Conseillers titulaires absents non excusés : Damien BRIZARD, Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART et Philippe VEYSSIÈRE.

10 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Serge NASSELEVITCH, Christian PERDU et Emmanuel ZEHNDER.

4 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Alain GARNIER et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 9 avril 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	48
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	10
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-59

Objet : Renouvellement de représentants au Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Grand Vézelay

Le Président rappelle que la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan est représentée au Comité de Direction de l'Office de tourisme du Grand Vézelay par 18 membres titulaires et 18 membres suppléants répartis en 2 collèges comme suit :

- 10 représentants titulaires et 10 représentants suppléants, élus en binôme, au titre du collège des élus,
- 8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants, cooptés en binôme, au titre du collège des prestataires et des professionnels du tourisme.

Après les explications qui apportées en cours de séance et compte tenu des démissions de :

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 22/04/2024

ID : 089-200039758-20240415-CC2024_59-DE

- Monsieur Pascal BOISSELIER en qualité de représentant titulaire du collège des prestataires et des professionnels du tourisme,
- Monsieur Éric JOUFFRAY en qualité de représentant suppléant du collège des prestataires et des professionnels du tourisme,

Le Président propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour coopter :

- Monsieur Ali GOURCHANE, en qualité de représentant titulaire du collège des prestataires et des professionnels du tourisme, pour siéger au Comité de Direction de l'Office de tourisme du Grand Vézelay en lieu et place de Monsieur Pascal BOISSELIER,
- Monsieur Hubert de CRECY, en qualité de représentant suppléant du collège des prestataires et des professionnels du tourisme, pour siéger, le cas échéant, au Comité de Direction de l'Office de tourisme du Grand Vézelay en lieu et place de Monsieur Éric JOUFFRAY.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, COOPTE :

- **Monsieur Ali GOURCHANE, en qualité de représentant titulaire du collège des prestataires et des professionnels du tourisme, pour siéger au Comité de Direction de l'Office de tourisme du Grand Vézelay en lieu et place de Monsieur Pascal BOISSELIER,**
- **Monsieur Hubert de CRECY, en qualité de représentant suppléant du collège des prestataires et des professionnels du tourisme, pour siéger, le cas échéant, au Comité de Direction de l'Office de tourisme du Grand Vézelay en lieu et place de Monsieur Éric JOUFFRAY.**


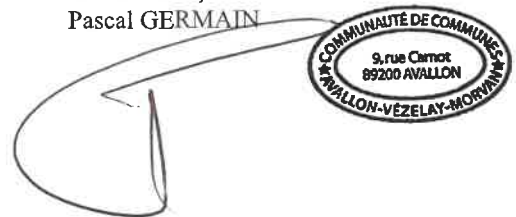
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
9, rue Carnot
89200 AVALLON
VALLON-VEZELAY-MORVAN

Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 15 avril 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

48 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD (arrivée à l'OJ n° 4), Hubert BARBIEUX (arrivé à l'OJ n° 6/1), Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n° 2), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD (arrivé à l'OJ n° 6/1), Didier IDES, Annick IENZER, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT (partie à l'OJ n° 6/6), Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Monique MILLEREAUX (arrivée à l'OJ n° 4), Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Alain COMMARET a donné pouvoir à Christian PERDU, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Christian GUYOT a donné pouvoir à Alain GARNIER, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Éric JODELET a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Nathalie MILLET a donné pouvoir à Aurélie FARCY, Franck MOINARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER et Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

1 Conseiller titulaire arrivé en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX (jusqu'à l'OJ n° 5).

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Françoise LAURENT a donné pouvoir à Léa COIGNOT (à partir de l'OJ n° 6/7).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT, Arnaud GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

4 Conseillers titulaires absents non excusés : Damien BRIZARD, Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART et Philippe VEYSSIÈRE.

10 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Serge NASSELEVITCH, Christian PERDU et Emmanuel ZEHNDER.

4 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Alain GARNIER et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 9 avril 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	48
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	10
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-60

Objet : Taux d'imposition 2024 des taxes directes locales

Après les explications apportées en cours de séance, le Président propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances et du Bureau Communautaire, de délibérer pour arrêter les taux d'imposition des taxes directes locales 2024 selon le tableau suivant :

Taxes directes locales	Bases 2023	Taux 2023	Produits 2023	Bases 2024	Taux 2024	Produits 2024
Taxe d'habitation additionnelle	6 499 247	2,60	168 980	6 388 000	2,73	174 392
Taxe foncière bâtie additionnelle	24 698 000	2,51	619 920	25 691 000	2,64	678 242
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 938 000	5,02	97 288	2 012 000	5,02	101 002
Cotisation foncière des entreprises	7 631 000	24,67	1 882 680	8 021 443	24,67	1 978 890
Totaux			2 768 868			2 932 526

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à la majorité des voix (60 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre), ARRÊTE les taux d'imposition des taxes directes locales 2024 selon le tableau suivant :



Taxes directes locales	Bases 2023	Taux 2023	Produits 2023	Bases 2024	Taux 2024	Produits 2024
Taxe d'habitation additionnelle	6 499 247	2,60	168 980	6 388 000	2,73	174 392
Taxe foncière bâtie additionnelle	24 698 000	2,51	619 920	25 691 000	2,64	678 242
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 938 000	5,02	97 288	2 012 000	5,02	101 002
Cotisation foncière des entreprises	7 631 000	24,67	1 882 680	8 021 443	24,67	1 978 890
Totaux			2 768 868			2 932 526

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2023 1	Taux de référence pour 2024 2a	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	24 701 526	2,51		25 691 000	644 844	2,64	678 242
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 938 115	5,02		2 012 000	101 002	5,02	101 002
Taxe d'habitation additionnelle	6 651 053	2,60		6 388 000	166 088	2,73	174 392
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
CFE unique ou de zone	7 631 558	24,67		8 021 000	1 978 890	24,67	1 978 890
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Taux CFE plafonné pour 2024 (2b)	>>>	>>>	Total de la fiscalité additionnelle		911 934		
			Total des CFE unique, de zone et éolienne		1 978 890		953 636

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Produits attendus	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle			
Taxe foncière non bâtie additionnelle			
Taxe d'habitation additionnelle			
CFE additionnelle			
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne			
CFE unique ou de zone			
CFE éolienne			

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatoires	DCRTP	FNGIR	Total
1 869 881	535 076	229 849	44 437	793 219	12 771	-84 546	3 390 687

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2024
2 932 526		3 390 687		6 323 213

A AUXERRE
 Le 15 MARS 2024
 Pour la Direction des Finances publiques,
 DOMINIQUE GONTARD

A Avallon
 Le 16 avril 2024
 Pour la Préfecture,
 Le Président
 Pascal GERMAINOTON-VEZELAY-MORVAN

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le 22/04/2024
 ID : 089-200039758-20240415-DCC2024_60A-DE

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	0
a. Personnes de condition modeste	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	48 189
c. Locaux industriels	368
d. Exonérations de longue durée	21

Taxe foncière non bâtie	0
Taxe d'habitation :	>>>
a. Dotation pour perte de THLV	0
b. Mayotte	>>>

Cotisation foncière des entreprises :	196
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	54 390
b. Base minimum	677 887
c. Locaux industriels	2 168
d. Autres allocations	0

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	0
a. Par le conseil communautaire	2 323 950
b. Par la loi	0
Taxe foncière non bâtie :	0
a. Par le conseil communautaire	479 927
b. Par la loi (terres agricoles)	90
c. Par la loi (autres)	0

Cotisation foncière des entreprises :	0
a. Par le conseil communautaire	3 144 247
b. Par la loi	0

3. BASES DE TAXE D'HABITATION	6 388 000
a. Résidences secondaires et assimilées	0
b. Logements vacants soumis à la THLV	502 428
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	0
d. Bases dégrévées locaux vacants	0

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER

a. Éoliennes et hydroliennes	171 462
b. Centrales électriques	0
c. Centrales photovoltaïques	1 172
d. Centrales hydrauliques	25 892
e. Transformateurs électriques	200 660
f. Stations radioélectriques	131 117
g. Installations gazières et autres	4 773

5. RÉFORMES FISCALES	571 285
a. TVA prév. (compensation TH)	1 298 596
b. TVA prév. (comp. CVAE)	>>>
c. DTCE (Métropole de Lyon)	>>>

6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH	6,61
a. 75% moyenne nationale	3,04
b. Taux maximum	>>>

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS	CFE unique ou de zone	CFE éolienne
Taux maximum :		
a. De droit commun	24,65	>>>
b. Dérogatoire	24,67	>>>
c. Avec rattrapage	24,65	>>>
d. Avec capitalisation	26,01	>>>
e. Avec majoration spéciale	19,06	>>>

Taux moyens pondérés :		
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie	19,06	>>>
b. En cas de changement de périmètre	>>>	>>>

7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES		
a. Taxe foncière bâtie	0,999273	>>>
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie	0,999758	>>>

7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE

a. Taux moyen communal de 2023 au niveau national	26,75
b. Taux plafond de 2024	33,50

7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens des taxes foncières de 2023 :	CFE unique/de zone	CFE éolienne
a. au niveau national		
b. au niveau de l'EPCI		
Taux maximum de la majoration spéciale	1,34	

8. DIMINUTION SANS LIEN

Année antérieure à 2024 au titre de laquelle... :	
a. ...la diminution sans lien a été appliquée	
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
 Reçu en préfecture le 16/04/2024
 Publié le 22/04/2024
 ID : 089-200039758-20240415-DCC2024_60A-DE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 22/04/2024

ID : 089-200039758-20240415-DCC2024_61-BF

Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 15 avril 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

48 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD (arrivée à l'OJ n° 4), Hubert BARBIEUX (arrivé à l'OJ n° 6/1), Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n° 2), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD (arrivé à l'OJ n° 6/1), Didier IDES, Annick IENZER, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT (partie à l'OJ n° 6/6), Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Monique MILLEREAUX (arrivée à l'OJ n° 4), Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Alain COMMARET a donné pouvoir à Christian PERDU, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Christian GUYOT a donné pouvoir à Alain GARNIER, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Éric JODELET a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Nathalie MILLET a donné pouvoir à Aurélie FARCY, Franck MOINARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER et Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

1 Conseiller titulaire arrivé en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX (jusqu'à l'OJ n° 5).

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Françoise LAURENT a donné pouvoir à Léa COIGNOT (à partir de l'OJ n° 6/7).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT, Arnaud GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

4 Conseillers titulaires absents non excusés : Damien BRIZARD, Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART et Philippe VEYSSIÈRE.

10 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Serge NASSELEVITCH, Christian PERDU et Emmanuel ZEHNDER.

4 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Alain GARNIER et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 9 avril 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	48
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	10
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-61

Objet : Autorisation de programme et de crédits de paiement pour les travaux du Pôle administratif, technique et environnemental

Après avoir rappelé les principes d'une autorisation de programme et de crédits de paiement suivants :

- Les dépenses affectées à la section d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement,
- Les autorisations de programme correspondant à des dépenses pluriannuelles se rapportent à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par l'EPCI, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers,

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 22/04/2024

ID : 089-200039758-20240415-DCC2024_61-BF



- Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements, demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation et peuvent être révisées,
- Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes,
- Chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants,
- Les autorisations de programme et leurs révisions éventuelles sont présentées par le Président de l'EPCI,
- La procédure financière des AP/CP permet, d'une part, une planification pluriannuelle des fonds de concours en offrant une meilleure visibilité financière et, d'autre part, de ne pas grever les crédits de paiement de l'exercice en cours,

Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour fixer l'autorisation de programme et de crédits de paiement pour les travaux du Pôle administratif, technique et environnemental comme suit :

Autorisation de programme			Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025
Numéro	Libellé	Montant TTC		
2024-1	Travaux du Pôle administratif, technique et environnemental	633 038,00	392 700,00	240 338,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, FIXE l'autorisation de programme et de crédits de paiement pour les travaux du Pôle administratif, technique et environnemental comme suit :

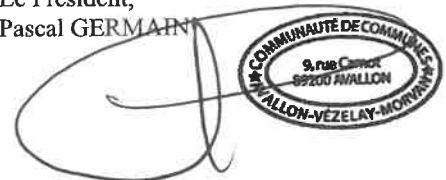
Autorisation de programme			Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025
Numéro	Libellé	Montant TTC		
2024-1	Travaux du Pôle administratif, technique et environnemental	633 038,00	392 700,00	240 338,00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 22/04/2024

ID : 089-200039758-20240415-DCC2024_62-DE

**Département de l'Yonne
Canton d'Avallon**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Le lundi 15 avril 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

48 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD (arrivée à l'OJ n° 4), Hubert BARBIEUX (arrivé à l'OJ n° 6/1), Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n° 2), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD (arrivé à l'OJ n° 6/1), Didier IDES, Annick IENZER, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT (partie à l'OJ n° 6/6), Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Monique MILLEREAUX (arrivée à l'OJ n° 4), Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Alain COMMARET a donné pouvoir à Christian PERDU, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Christian GUYOT a donné pouvoir à Alain GARNIER, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Éric JODELET a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Nathalie MILLET a donné pouvoir à Aurélie FARCY, Franck MOINARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER et Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

1 Conseiller titulaire arrivé en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX (jusqu'à l'OJ n° 5).

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Françoise LAURENT a donné pouvoir à Léa COIGNOT (à partir de l'OJ n° 6/7).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT, Arnaud GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

4 Conseillers titulaires absents non excusés : Damien BRIZARD, Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART et Philippe VEYSSIÈRE.

10 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Serge NASSELEVITCH, Christian PERDU et Emmanuel ZEHNDER.

4 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Alain GARNIER et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 9 avril 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	48
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	10
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-62

Objet : Frais de missions des agents

Par la délibération 2016-33 en date du 29 février 2016, le Président rappelle que le Conseil Communautaire avait délibéré pour fixer le remboursement du repas au montant du justificatif fourni, plafonné au tarif en vigueur et des frais kilométriques en retenant la formule la plus avantageuse pour la collectivité, à savoir de la domiciliation administrative ou familiale au lieu de la mission. A la suite des explications apportées en cours de séance et conformément à l'arrêté du 20 septembre 2023 fixant les taux des indemnités de mission, le Président propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour fixer le remboursement des frais d'hébergement au montant du justificatif fourni, plafonné au tarif en vigueur.

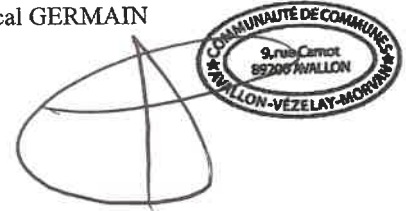
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, FIXE le remboursement des frais d'hébergement au montant du justificatif fourni, plafonné au tarif en vigueur.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 15 avril 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

48 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD (arrivée à l'OJ n° 4), Hubert BARBIEUX (arrivé à l'OJ n° 6/1), Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n° 2), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD (arrivé à l'OJ n° 6/1), Didier IDES, Annick IENZER, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT (partie à l'OJ n° 6/6), Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Monique MILLEREAUX (arrivée à l'OJ n° 4), Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Alain COMMARET a donné pouvoir à Christian PERDU, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Christian GUYOT a donné pouvoir à Alain GARNIER, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Éric JODELET a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Nathalie MILLET a donné pouvoir à Aurélie FARCY, Franck MOINARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER et Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

1 Conseiller titulaire arrivé en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX (jusqu'à l'OJ n° 5).

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Françoise LAURENT a donné pouvoir à Léa COIGNOT (à partir de l'OJ n° 6/7).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT, Arnaud GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

4 Conseillers titulaires absents non excusés : Damien BRIZARD, Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART et Philippe VEYSSIÈRE.

10 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Serge NASSELEVITCH, Christian PERDU et Emmanuel ZEHNDER.

4 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Alain GARNIER et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 9 avril 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	48
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	10
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-63

Objet : Adoption du budget annexe 2024 du Parc d'activités « Portes du Morvan et d'Avallon »

Après avoir rappelé que le Bureau Communautaire, lors de sa séance du lundi 8 avril dernier, a pris acte du projet du budget présenté, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances, de délibérer pour :

- Adopter le budget annexe 2024 du Parc d'activités « Portes du Morvan et d'Avallon » (cf. : document adressé en date du mercredi 3 avril 2024), synthétisé comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 343 624,54	3 303 624,54
Recettes	3 343 624,54	3 303 624,54

- Autoriser le Président, en application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe 2024 du Parc d'activités « Portes du Morvan et d'Avallon », synthétisé comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 343 624,54	3 303 624,54
Recettes	3 343 624,54	3 303 624,54

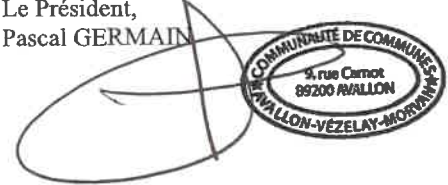
- **AUTORISE** le Président, en application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 15 avril 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

48 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD (arrivée à l'OJ n° 4), Hubert BARBIEUX (arrivé à l'OJ n° 6/1), Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n° 2), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD (arrivé à l'OJ n° 6/1), Didier IDES, Annick IENZER, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT (partie à l'OJ n° 6/6), Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Monique MILLEREAUX (arrivée à l'OJ n° 4), Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Alain COMMARET a donné pouvoir à Christian PERDU, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Christian GUYOT a donné pouvoir à Alain GARNIER, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Éric JODELET a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Nathalie MILLET a donné pouvoir à Aurélie FARCY, Franck MOINARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER et Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

1 Conseiller titulaire arrivé en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX (jusqu'à l'OJ n° 5).

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Françoise LAURENT a donné pouvoir à Léa COIGNOT (à partir de l'OJ n° 6/7).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT, Arnaud GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

4 Conseillers titulaires absents non excusés : Damien BRIZARD, Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART et Philippe VEYSSIÈRE.

10 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Serge NASSELEVITCH, Christian PERDU et Emmanuel ZEHNDER.

4 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Alain GARNIER et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 9 avril 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	48
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	10
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-64

Objet : Adoption du budget annexe 2024 de la zone artisanale de Bonjuan (commune de Magny)

Après avoir rappelé que le Bureau Communautaire, lors de sa séance du lundi 8 avril dernier, a pris acte du projet du budget présenté, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances, de délibérer pour :

- Adopter le budget annexe 2024 de la zone artisanale de Bonjuan sise sur la commune de Magny (cf. : document adressé en date du mercredi 3 avril 2024), synthétisé comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	176 220,24	165 561,46
Recettes	176 220,24	165 561,46

- Autoriser le Président, en application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

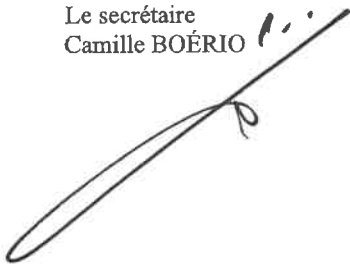
- **ADOPTE** le budget annexe 2024 de la zone artisanale de Bonjuan sise sur la commune de Magny, synthétisé comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	176 220,24	165 561,46
Recettes	176 220,24	165 561,46

- **AUTORISE** le Président, en application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOËRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président
Pascal GERMAIN



Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 15 avril 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

48 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD (arrivée à l'OJ n° 4), Hubert BARBIEUX (arrivé à l'OJ n° 6/1), Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n° 2), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD (arrivé à l'OJ n° 6/1), Didier IDES, Annick IENZER, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT (partie à l'OJ n° 6/6), Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Monique MILLEREAUX (arrivée à l'OJ n° 4), Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Alain COMMARET a donné pouvoir à Christian PERDU, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Christian GUYOT a donné pouvoir à Alain GARNIER, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Éric JODELET a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Nathalie MILLET a donné pouvoir à Aurélie FARCY, Franck MOINARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER et Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

1 Conseiller titulaire arrivé en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX (jusqu'à l'OJ n° 5).

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Françoise LAURENT a donné pouvoir à Léa COIGNOT (à partir de l'OJ n° 6/7).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT, Arnaud GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

4 Conseillers titulaires absents non excusés : Damien BRIZARD, Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART et Philippe VEYSSIÈRE.

10 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Serge NASSELEVITCH, Christian PERDU et Emmanuel ZEHNDER.

4 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Alain GARNIER et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 9 avril 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	48
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	10
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-65

Objet : Adoption du budget autonome 2024 « gestion du service des Déchets Ménagers et Assimilés »

Après avoir rappelé que le Bureau Communautaire, lors de sa séance du lundi 8 avril dernier, a pris acte du projet du budget présenté, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances et de la Commission « Déchets Ménagers et Assimilés », de délibérer pour :

- Adopter le budget autonome 2024 « gestion du service des Déchets Ménagers et Assimilés » (cf. : document adressé en date du mercredi 3 avril 2024), synthétisé comme suit

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 375 074,46	435 757,65
Recettes	3 375 074,46	435 757,65

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
○ ADOPTE le budget autonome 2024 « gestion du service des Déchets Ménagers et Assimilés », synthétisé comme suit :

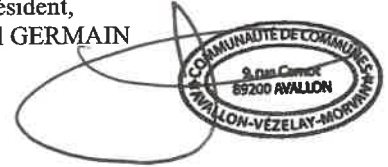
Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 375 074,46	435 757,65
Recettes	3 375 074,46	435 757,65

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 22/04/2024

ID : 089-200039758-20240415-DCC2024_66-BF

Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 15 avril 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

48 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD (arrivée à l'OJ n° 4), Hubert BARBIEUX (arrivé à l'OJ n° 6/1), Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n° 2), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD (arrivé à l'OJ n° 6/1), Didier IDES, Annick IENZER, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT (partie à l'OJ n° 6/6), Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Monique MILLEREAUX (arrivée à l'OJ n° 4), Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Alain COMMARET a donné pouvoir à Christian PERDU, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Christian GUYOT a donné pouvoir à Alain GARNIER, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Éric JODELET a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Nathalie MILLET a donné pouvoir à Aurélie FARCY, Franck MOINARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER et Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

1 Conseiller titulaire arrivé en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX (jusqu'à l'OJ n° 5).

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en ayant donné un pouvoir de vote : Françoise LAURENT a donné pouvoir à Léa COIGNOT (à partir de l'OJ n° 6/7).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT, Arnaud GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

4 Conseillers titulaires absents non excusés : Damien BRIZARD, Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART et Philippe VEYSSIÈRE.

10 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Serge NASSELEVITCH, Christian PERDU et Emmanuel ZEHNDER.

4 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Alain GARNIER et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 9 avril 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	48
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	10
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-66

Objet : Adoption du budget annexe 2024 « gestion du service Petite enfance - Enfance - Jeunesse »

Après avoir rappelé que le Bureau Communautaire, lors de sa séance du lundi 8 avril dernier, a pris acte du projet du budget présenté, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances et de la Commission « Petite enfance – Enfance – Jeunesse », de délibérer pour :

- Adopter le budget annexe 2024 « gestion du service Petite enfance – Enfance - Jeunesse » (cf. : document adressé en date du mercredi 3 avril 2024), synthétisé comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 342 692,24	160 052,49
Recettes	2 342 692,24	160 052,49

- Autoriser le Président, en application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,


- **ADOpte** le budget annexe 2024 « gestion du service Petite enfance – Enfance - Jeunesse », synthétisé comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 342 692,24	160 052,49
Recettes	2 342 692,24	160 052,49

- **AUTORISE** le Président, en application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 15 avril 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

48 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD (arrivée à l'OJ n° 4), Hubert BARBIEUX (arrivé à l'OJ n° 6/1), Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n° 2), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD (arrivé à l'OJ n° 6/1), Didier IDES, Annick IENZER, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT (partie à l'OJ n° 6/6), Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Monique MILLEREAUX (arrivée à l'OJ n° 4), Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Alain COMMARET a donné pouvoir à Christian PERDU, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Christian GUYOT a donné pouvoir à Alain GARNIER, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Éric JODELET a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Nathalie MILLET a donné pouvoir à Aurélie FARCY, Franck MOINARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER et Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

1 Conseiller titulaire arrivé en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX (jusqu'à l'OJ n° 5).

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Françoise LAURENT a donné pouvoir à Léa COIGNOT (à partir de l'OJ n° 6/7).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT, Arnaud GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

4 Conseillers titulaires absents non excusés : Damien BRIZARD, Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART et Philippe VEYSSIÈRE.

10 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Serge NASSELEVITCH, Christian PERDU et Emmanuel ZEHNDER.

4 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Alain GARNIER et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 9 avril 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	48
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	10
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-67

Objet : Adoption du budget annexe 2024 de la maison de santé pluridisciplinaire de Vézelay

Après avoir rappelé que le Bureau Communautaire, lors de sa séance du lundi 8 avril dernier, a pris acte du projet du budget présenté, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances, de délibérer pour :

- Adopter le budget annexe 2024 de la maison de santé pluridisciplinaire de Vézelay (cf. : document adressé en date du mercredi 3 avril 2024), synthétisé comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	93 314,05	83 176,94
Recettes	93 314,05	83 176,94

- Autoriser le Président, en application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe 2024 de la maison de santé pluridisciplinaire de Vézelay, synthétisé comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	93 314,05	83 176,94
Recettes	93 314,05	83 176,94

- **AUTORISE** le Président, en application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 22/04/2024

ID : 089-200039758-20240415-DCC2024_68A-BF

Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 15 avril 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

48 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD (arrivée à l'OJ n° 4), Hubert BARBIEUX (arrivé à l'OJ n° 6/1), Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY (arrivée à l'OJ n° 2), Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD (arrivé à l'OJ n° 6/1), Didier IDES, Annick IENZER, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT (partie à l'OJ n° 6/6), Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC, Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Monique MILLEREAUX (arrivée à l'OJ n° 4), Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n° 2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET, Christian PERDU, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, Martial RENAULT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Louis VIGOUREUX, Élise VILLIERS, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

14 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Olivier BERTRAND a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Alain GUITTET, Alain COMMARET a donné pouvoir à Christian PERDU, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Christian GUYOT a donné pouvoir à Alain GARNIER, Chantal HOCHART a donné pouvoir à Jacques COIGNOT, Nicole JEDYNSKI a donné pouvoir à Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Éric JODELET a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Nathalie MILLET a donné pouvoir à Aurélie FARCY, Franck MOINARD a donné pouvoir à Serge NASSELEVITCH, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER et Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

1 Conseiller titulaire arrivé en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Roger HUARD a donné pouvoir à François ROUX (jusqu'à l'OJ n° 5).

1 Conseillère titulaire partie en cours de séance en avant donné un pouvoir de vote : Françoise LAURENT a donné pouvoir à Léa COIGNOT (à partir de l'OJ n° 6/7).

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Stéphane BERTHELOT, Arnaud GUYARD, Jamilah HABSOU, Catherine PRÉVOST et Nicolas ROBERT.

4 Conseillers titulaires absents non excusés : Damien BRIZARD, Fanny BOUVIER, Myriam GILLET-ACCART et Philippe VEYSSIÈRE.

10 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Camille BOÉRIO, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Pascal GERMAIN, Alain GUITTET, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Serge NASSELEVITCH, Christian PERDU et Emmanuel ZEHNDER.

4 Conseillers suppléants présents avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY, Jacques COIGNOT, Alain GARNIER et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 9 avril 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	48
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	10
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-68

Objet : Adoption du budget principal 2024

Après avoir rappelé que le Bureau Communautaire, lors de sa séance du lundi 8 avril dernier, a pris acte du projet du budget présenté, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission des finances, de délibérer pour :

- Adopter le budget principal 2024 (cf. : document adressé en date du mercredi 3 avril 2024), synthétisé comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	9 539 615,56	3 089 215,12
Recettes	9 539 615,56	3 089 215,12

- Autoriser le Président, en application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
Et, le cas échéant,
- Valider les montants des subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes :

Libellés	Montants
Budget annexe 2024 du Parc d'activités « Portes du Morvan et d'Avallon »	56 651,66
Budget annexe 2024 « gestion du service Petite enfance - Enfance - Jeunesse »	858 069,58
Budget annexe 2024 de la maison de santé pluridisciplinaire de Vézelay	40 614,05

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité (1 abstention),

- **ADOpte** le budget principal 2024, synthétisé comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	9 539 615,56	3 089 215,12
Recettes	9 539 615,56	3 089 215,12

- **AUTORISE** le Président, en application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- **VALIDE** les montants des subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes :

Libellés	Montants
Budget annexe 2024 du Parc d'activités « Portes du Morvan et d'Avallon »	56 651,66
Budget annexe 2024 « gestion du service Petite enfance - Enfance - Jeunesse »	858 069,58
Budget annexe 2024 de la maison de santé pluridisciplinaire de Vézelay	40 614,05

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOËRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN

